

Avis de vacance  Ville de Saint-Martin-d'Hères	Cadre d'emploi: animateur Quotité : Temps plein Publication: Interne/externe <i>durée de publication pour les publicités externes: 1 mois minimum</i> <i>Publicité interne</i> <i>(article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques)</i>. Poste occupé par Claire Tranchant <i>n° de DV au CDG:</i> <i>date DV:</i>	Date de création CM du 22 mars 2012 Poste n°1229 Date de mise à jour 11/06/2020 Note de service n°2020/33 EL/MN/
Filière : Animation Catégorie : B	Délai de dépôt des candidatures Mercredi 22 Juillet 2020	
DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DIRECTION GENERALE ADJOINTE DEVELOPPEMENT URBAIN, CULTURE ET COMMUNICATION AFFECTATION : POLITIQUE DE LA VILLE/GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE/ MISSION EGALITE		
Correspondant(e) de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité – Thème Participation citoyenne		

Saint-Martin-d'Hères, 2ème ville du département de l'Isère, 3ème pôle d'emplois de la Métropole Grenobloise, territoire d'accueil du Domaine universitaire, compte 39 000 habitants, 18 000 emplois et 40 000 étudiants.

Depuis 2 décennies, elle connaît une croissance démographique liée à son développement urbain et de nouveaux projets vont être mis en œuvre (urbanisation de réserves foncières, rénovation du parc de logements, renouvellement urbain de quartiers, intensification d'une des polarités métropolitaines).

Saint-Martin-d'Hères innove dans la transition énergétique, la valorisation de la biodiversité et la mise en place de l'agriculture urbaine. C'est une ville de culture, de solidarités, d'émancipation et de participation citoyenne. Elle est un des pôles les plus dynamiques de la Métropole Grenobloise.

Missions de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité à Saint-Martin-d'Hères

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité est une démarche partenariale qui comprend un ensemble d'actions qui contribuent à améliorer le cadre de vie et le bon fonctionnement d'un quartier, autour du patrimoine et des espaces communs. Il s'agit d'une gestion partagée de la quotidienneté qui implique les habitant.es et l'ensemble des gestionnaires concernés (services de la ville et de La Métro, habitant.es, bailleurs sociaux, syndicats de copropriétés, etc).

Missions du poste :

Sous la responsabilité du ou de la responsable de service, le ou la correspondant(e) coordonne et accompagne des projets qui prennent en compte des aspects de la vie quotidienne et les différents usages des espaces communs intérieurs et extérieurs. L'agent(e) assure également l'animation des jardins familiaux en lien avec ses collègues de la gestion locative à la Direction Habitat. Son activité s'insère dans le cadre de relations étroites avec les correspondants de la GUSP sur la thématique technique ainsi que dans le cadre d'un travail partenarial avec différents acteurs relevant du domaine de l'habitat sur le territoire martinénois.

Ses fonctions essentielles sont :

- Élaboration, coordination et organisation de la mise en œuvre de projets d'animation liés à l'amélioration du cadre de vie ou à l'accompagnement des gestionnaires et des habitant.es sur des nouveaux usages (transformation majeure d'un espace public, nouvelle politique déchets de La Métropole, réhabilitation d'un patrimoine bailleur, etc.)
- Animation des jardins familiaux en lien avec le service gestionnaire à la direction Habitat
- Relais entre les habitants et les services de la ville, les gestionnaires
- Participation à la vie du service et à l'animation de différents temps forts sur le cadre de vie et le lien social

Profil demandé :

- Vous maîtrisez les techniques de conduite de projet d'animation et vous êtes confortable dans la mise en œuvre d'actions concrètes
- Vous êtes en capacité de fédérer des habitant.es et d'assurer le lien avec les partenaires institutionnels du développement territorial et social tels que les autres services de la ville, de la métropole et des bailleurs sociaux notamment
- Vous connaissez ou êtes sensibilisé.e aux techniques de cultures respectueuses des sols, de la biodiversité et des ressources en eau afin d'accompagner progressivement les changements de pratiques des usagers des jardins familiaux (en lien avec le service environnement)
- Vous êtes attentif(ve) et respectueux(se) des règles, des procédures et de leur application
- C'est avec aisance que vous travaillez au sein d'un réseau d'acteurs(trices), de partenaires institutionnels du développement territorial
- Vous êtes en mesure d'encadrer des chantiers de proximité avec des publics fragiles et/ou dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

Savoirs faire et qualités

- Gestion de projet avec la participation des habitants
- Sens de la médiation et de l'écoute active : capacité à animer un débat contradictoire et à obtenir un consensus, capacité à reformuler et à gérer des relations conflictuelles
- Capacité à travailler en équipe et à aller vers" tous les publics
- Autonomie, sens de l'organisation et dynamisme
- Savoir faire preuve de curiosité professionnelle et capacité d'anticipation
- Discrétion et respect de la confidentialité (lien de confiance avec les habitants), respect du secret partagé, neutralité
- Maîtriser internet, les outils dématérialisés et la bureautique

Connaissances

- Cadre réglementaire des politiques publiques / Principes de base, méthode et outils du développement local et de la participation citoyenne et de l'environnement de la FPT
- Modes réglementaires d'information, de consultation, de concertation et de co-production
- Connaissances pédagogiques liées au public habitant
- Communication écrite : bonne maîtrise /Comptabilité publique : notions de base

Conditions d'accès
• Recrutement par voie statutaire (priorité au fonctionnaire titulaire / lauréat de concours d'animateur) • Expérience souhaitée dans l'animation et la médiation + expérience souhaitée dans la démarche de projet avec les habitants • Diplômes souhaités: DUT Carrières Sociales, CESF, DE de travailleur social, Formation universitaire dans le domaine du développement du territoire • Permis B souhaité

Conditions d'exercice particulières
• Lieux d'interventions : tous lieux du territoire martinérois / déplacements fréquents (privilégier le vélo). Poste nécessitant une bonne mobilité physique / station debout fréquente et en extérieur • Travail en soirée (réunions ou ateliers avec les habitant.es) : forfait congés de 10 jours • Permanences d'accueil dans les quartiers, peut être amener à intervenir au domicile des habitants • Participation à l'organisation d'événements particuliers en week-end : base récupération • Participation à des ateliers d'analyse de la pratique • Organisation des congés permettant d'assurer la continuité du service (service ouvert toute l'année)

Conditions de rémunération
• Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT) • Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Avantages et participations de l'employeur
Sans condition d'ancienneté - Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€/mois) - Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille - Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice Sous condition de 3 mois d'ancienneté - Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre) - Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...) - Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public et des techniques de travail.

Les fonctionnaires du cadre d'emplois des animateurs en fonction ou les agents non titulaires en fonction, les lauréats du concours d'animateur voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**), à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences

par email au : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

Les candidatures internes se font sous couvert du chef de service.

(Tampon)	Le Directeur Général des Services
----------	--